



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

épidémies

Question écrite n° 67779

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le rapport remis récemment par l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques sur le risque épidémique. Ce rapport propose un certain nombre de recommandations, dont on peut retenir en particulier la mise au point rapide d'un vaccin contre le charbon, la mise en place de contrats associant l'État et les collectivités locales pour préparer la gestion des crises sanitaires majeures, une expertise collective internationale diligentée par l'INSERM sur les effets de la vaccination contre l'hépatite B, le soutien nécessaire à la recherche en épidémiologie, l'actualisation régulière du tableau vaccinal, la précision de la notion d'urgence absolue. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67779

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6228